



SAVOIR ET COMPRENDRE

Mai 99

n° 7

STRUCTURE D'ÉCHANGE ET D'INFORMATION SUR VALDUC

EDITORIAL

Enjeu et communication



Le CEA a 50 ans et la Seiva 3 ans, les deux à des degrés différents sont concernés par deux textes importants. Ces rapports publiés récemment sont le rapport du Haut-Commissaire sur

l'évaluation du marquage radioactif des centres secrets du CEA et l'étude de l'impact en termes de communication de la Seiva. L'adéquation avec la région est dans tous les cas l'enjeu de ces études et une forme de communication en est l'objet.

L'événement est important et des extraits ou conclusions de ces textes sont publiés dans ce journal.

Le rapport sur le marquage radioactif des sites nous révèle, ce n'est pas vraiment une surprise que, dans le passé, les centres du CEA ont été à l'origine de rejets selon des techniques non admissibles aujourd'hui. Il est important que ces révélations soient clairement faites.

Pour relayer ces informations dans une région, il faut une instance crédible et indépendante du CEA. Pour la Côte-d'Or la Seiva est l'instance nécessaire, sa crédibilité est indispensable.

Le rapport d'impact sur la communication de la Seiva présente des conclusions dont il faut tenir compte si la Structure d'Échange veut affirmer son indépendance et maintenir sa crédibilité.

En effet, un point fort du rapport est la confusion existante dans les esprits entre le CEA et la Seiva. Les membres de la Seiva sont désignés de manière indépendante, contrairement à ce que prétendent certains journaux. Les finances ne proviennent pas du CEA (Savoir et Comprendre, n° 6).

Le ton peut changer, la Seiva sera toujours indépendante. Les statuts vont être revus, la diffusion du journal Savoir et Comprendre augmentée.

Mais l'information n'est pas une fin en soi, il faut qu'il y ait un but : c'est toujours la surveillance de l'environnement et un dialogue : c'est le courrier des lecteurs qui doit se développer.

Gérard NIQUET
Président de la Seiva



COMMUNIQUER

Voici bien le maître mot de ces dernières années.

Le développement des nouvelles technologies de l'information et de la communication va, dans les années qui viennent, bouleverser plus qu'on ne croit encore nos modes d'échanges et nos codes de reconnaissance.

Il reste que les relations humaines, l'échange, la discussion, l'explication sont des « fondamentaux » qui demeurent d'actualité.

Dans ce domaine, la SEIVA est un précurseur. Cette structure joue, depuis 1996, au niveau local, le rôle apprécié d'organisme indépendant, avec ses spécificités par rapport aux commissions locales d'informations.

Quant au Gouvernement, il a pris la décision de créer une autorité indépendante au niveau central pour permettre plus de transparence.

A cet égard, le rapport publié suite aux travaux de Robert DAUTRAY pour établir l'état du marquage radioactif de l'environnement engendré par les Installations Nucléaires de Base Secrètes atteste de cette volonté – je devrais dire de ce devoir – d'information face

à des citoyens qui veulent « savoir et comprendre ».

La SEIVA, dans ce domaine, à un rôle exemplaire. Informer, le plus objectivement possible, s'informer aussi, tels sont bien les enjeux et objectifs poursuivis depuis le début.

Petite structure deviendra grande...

Les débats qui la traversent, la volonté d'équilibre et de dialogue de ses membres, sont autant de caractéristiques dont le représentant de l'État ne peut que se louer et qu'il convient de préserver.

A cet égard, Gérard NIQUET, son Président, par son ouverture d'esprit, sa rigueur scientifique et son écoute aux autres a su insuffler un esprit positif.

Il faut poursuivre dans cette voie, celle de l'information objective à laquelle chacun a droit.

Droit à l'information, devoir d'objectivité, le chemin est exigeant, la SEIVA en est consciente.

Nul doute que sur la voie escarpée des chemins de la connaissance, elle saura, comme elle le fait depuis 3 ans, atteindre son but.

François LÉPINE
Préfet de la région de Bourgogne

CONNAISSANCE ET SUIVI DU MARQUAGE RADIOACTIF

CAMPAGNE D'ANALYSES :

TRITIUM : DES TENEURS LÉGÈREMENT EN BAISSÉ

RÉSULTATS ET PERSPECTIVES

La Seiva a procédé en 1998 à sa deuxième campagne d'analyse de radioactivité. L'objectif était de suivre la teneur en tritium sur 11 points significatifs de la campagne d'analyses 97 autour de Valduc, et de déceler l'éventuelle présence d'autres corps radioactifs dans ces eaux potables.

En outre, des prélèvements d'eau non potable ont été effectués sur le site de Valduc par le CEA et confiés pour la première fois à la Seiva pour analyse (voir tableau p. 3). Ces mesures ont été réalisées par l'OPRI pour la Seiva et par le laboratoire du CEA suivant un protocole signé par les deux parties.

Aucune différence significative n'a été observée pour la teneur en tritium des eaux potables aux alentours de Valduc : la contamination reste faible. Les analyses supplémentaires n'ont pas révélé de concentration importante pour les autres corps radioactifs.

Sur le site même de Valduc, l'activité due au tritium reste importante ; elle est néanmoins conforme à celle mesurée habituellement en ces points. Des traces d'autres corps radioactifs ont été déterminées. Aucun radioélément émetteur de rayonnements gamma n'a été mis en évidence.

Catherine SAUT
Chargée de mission à la Seiva

S O M M A I R E

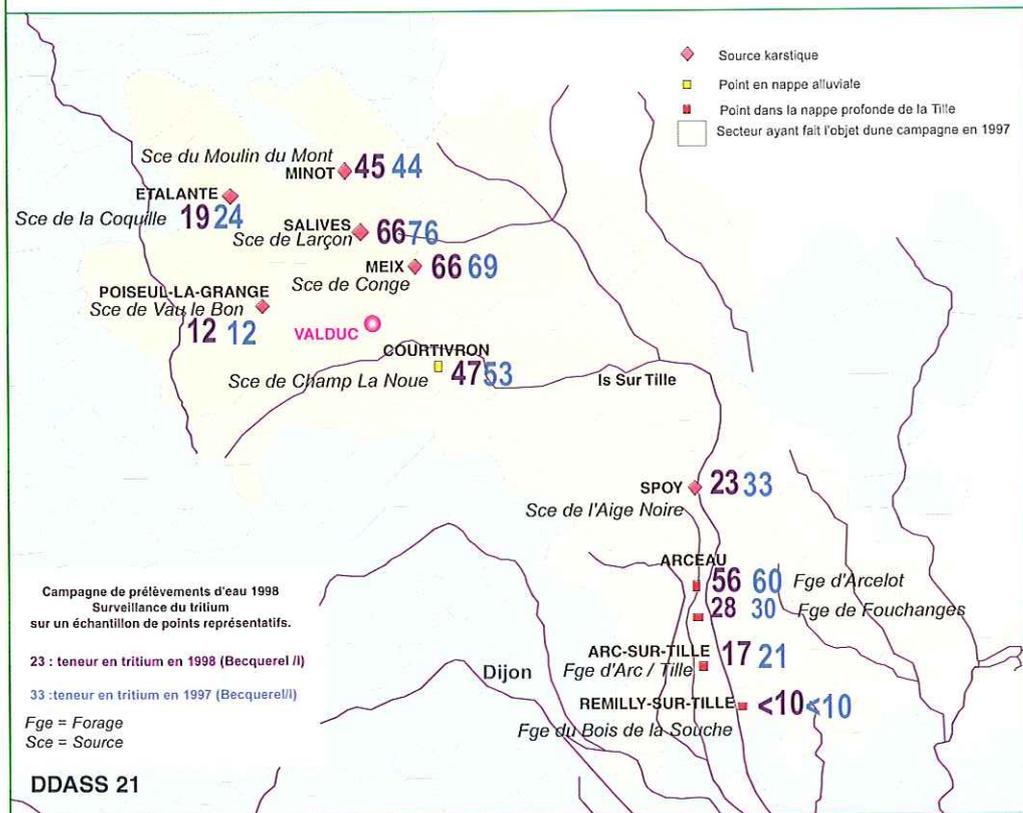
PAGES 2-3

Campagne d'analyses 98, les résultats
Le travail des commissions
Impôts : Valduc doit-il payer ?

PAGE 4

L'actualité de la Seiva
Le point de vue d'un maire
Infos

CAMPAGNE D'ANALYSES 1998 (suite) : LES RÉSULTATS



POURQUOI CES ANALYSES ?

Le centre du CEA de Valduc rejette du tritium dans l'atmosphère du fait de son activité. Celui-ci se fixe dans l'eau, ce qui produit de l'eau tritiée. Le tritium se répand selon deux modes : il peut être porté par le vent et se fixer dans les cours d'eau situés « sous le vent ». Il peut également être directement fixé par les eaux de pluie et se répandre selon la topographie des lieux.

En 1997, la Seiva a fait réaliser par l'OPRI des mesures de tritium sur les eaux de consommation. La majorité des captages avait été échantillonnée afin d'avoir une bonne connaissance de la répartition du tritium. Dans tous les cas, les valeurs mesurées sont inférieures aux recommandations de l'Organisation Mondiale pour la Santé.

L'objectif de la campagne 98 fut de suivre l'évolution des teneurs en tritium dans les zones les plus marquées, à proximité du centre de Valduc et dans la vallée de la Tille.

Le secteur où l'eau est la plus tritiée se trouve au nord-est de Valduc, sous les vents dominants. A l'opposé, à Poiseul-la-Grange, les teneurs sont faibles, légèrement supérieures au seuil de détection de 10 becquerels par litre.

Dans la vallée de la Tille, les teneurs varient en fonction de l'origine de l'eau. Dans la nappe superficielle, les concentrations mesurées sont voisines de celles de la rivière, la nappe phréatique étant en relation avec la Tille.

La nappe profonde est en partie alimentée par la nappe superficielle et ce en amont d'Arceau. L'eau circule très lentement dans cette nappe, cela permet de retracer un historique des contaminations, à la désintégration naturelle du tritium près.

Des échantillons ont été prélevés sur toute la longueur de la nappe de la Tille, pour avoir un profil des teneurs en tritium. L'eau qui entre dans le système a une teneur en tritium de 23 becquerels par litre à SPOY. Celle rencontrée à Arceau, avec 56 Bq/l, reflète une ancienne contamination. Les valeurs mesurées diminuent vers l'aval, pour passer sous le seuil de détection à Remilly-sur-Tille.

Les teneurs en tritium mesurées en 98 sont légèrement plus faibles que celles de 97. L'écart des deux campagnes de mesures n'est pas assez important pour être significatif.

DIREN Bourgogne



• Suivi des eaux potables

La Seiva assurera le suivi du marquage tritium dans les eaux de consommation, sur 8 points analysés depuis 2 ans, en ajoutant la source de la Bèze. L'analyse complète d'une eau se fera sur le principe d'un « point tournant ». Cette année, c'est l'eau de Salives qui a été choisie.

• Analyse d'aliments

Dans le but de mieux connaître l'impact sani-

QUELLE CAMPAGNE D'ANALYSES EN 99 ?

taire de Valduc, mais aussi pour répondre à la demande de la population locale, la Seiva procédera à une analyse complète de différents aliments que l'on peut trouver aux alentours de Valduc : une espèce de poissons de nos rivières, le chabot, ainsi que des champignons.

Pour réaffirmer son indépendance, la Seiva confiera ses échantillons au Laboratoire départemental de la Drôme, la CRIIRAD et à l'OPRI.

CAMPAGNE D'ANALYSES 1998 (fin)

ANALYSE DE 2 POINTS D'EAU SUR VALDUC

Point d'eau	TRITIUM (Bq/l)	ACTIVITÉ α Totale (mBq/l)	ACTIVITÉ β Totale (mBq/l)	Cesium 134 (Bq/l)	Cesium 137 (Bq/l)
B1 (nappe profonde de la Tille)	6000 +/- 300	< 36	< 180	< 0,11	< 0,15
R5 (résurgence)	1100 +/- 55	< 28	< 130	< 0,095	< 0,12

ANALYSE DE RADIOACTIVITÉ SUR LES EAUX DE CONSOMMATION

Commune	POINT DE PRÉLÈVEMENT	ACTIVITÉ α Totale (mBq/l)	ACTIVITÉ β Totale (mBq/l)	TRITIUM (Bq/l)
Arceau	Arcelot	< 33	< 110	56 +/- 4
Courtivon	Champ-la-Noue	< 34	< 110	47 +/- 4
Le Meix	Conge	< 35	< 110	66 +/- 5
Salives	Larçon	< 34	< 110	66 +/- 5
Étalante	Coquille	< 34	< 110	19 +/- 3
Minot	Moulin-du-Mont	< 33	< 110	45 +/- 4
Poiseul-la-Grange	Vau-le-Bon	< 34	< 140	12 +/- 5

Bq/l : becquerel par litre
mBq/l : millibecquerel par litre
+/- 5 : marge d'erreur de la mesure

ACTIVITÉ α Totale : activité de tous les éléments émetteurs Alpha
ACTIVITÉ β Totale : activité de tous les éléments émetteurs Bêta
< 33 : activité inférieure à 33, limite de détection des appareils

ÉCONOMIE

TAXE PROFESSIONNELLE ET IMPÔTS FONCIERS : VALDUC DOIT-IL PAYER ?



A. HOUPERT

Depuis son installation sur le territoire de la commune de Salives, en 1957, le CEA ne paya ni taxe professionnelle, ni impôts fonciers. Note de la rédaction, le CEA paie la taxe foncière et la taxe professionnelle pour la maison d'hôtes (le château) qui

ne peut être assimilé au centre de recherche ou a un établissement de service public.

A raison de 1 350 personnes travaillant à Valduc, sur un site qui couvre 600 hectares (soit le sixième du territoire de la commune), l'économie ainsi réalisée est substantielle. Cette non imposition est considérée comme normale par le CEA lequel invoque, pour justifier cette exonération bénéficiant d'ailleurs à tous ses établissements en France, ses activités de recherche et sa mission de service public. « Pas d'accord ! répond Alain HOUPERT, maire de Salives depuis trois ans, élu récemment conseiller général du canton de Grancey-le-Château, il en fait une question de principe, à la fois morale et économique.

Morale car, constate-t-il, « l'égalité devant

l'impôt est un principe fondateur de la République qui s'impose à tous ». Et notamment au CEA qui, selon lui, développe à Valduc depuis des années, à côté de ses missions de recherche, une activité industrielle et commerciale qui le rend assujettissable comme tout contribuable à la taxe professionnelle et aux impôts fonciers. Question économique aussi car, précise Alain HOUPERT, « il n'est pas normal que subissant des contraintes sur notre environnement et une restriction de notre potentiel touristique, nous ne bénéficions d'aucune compensation financière ».

Qui a tort, qui a raison ? C'est au plus haut niveau de l'État que la question va être tranchée. La réponse est loin d'être anodine. Et pour la commune de Salives, qui pourrait toucher une véritable manne financière, et pour les pouvoirs publics, qui redoutent de voir une imposition du CEA faire jurisprudence et toucher progressivement d'autres établissements publics. S'il se défend de partir en guerre, Alain HOUPERT ne se dit pas moins prêt à aller jusqu'au bout, envisageant même d'attaquer l'État devant le tribunal administratif au vu des éléments d'information réclamés au CEA par la direction départementale des services fiscaux de la Côte-d'Or.

Franck MAUERHAN
Journaliste

Commission économie du 5 mars 1999

Le CEA a présenté son budget pour 99 : les principaux travaux effectués sur le centre de Valduc concerneront l'entretien du site, avec comme souci premier la sécurité. En ce qui concerne les emplois, 8 recrutements sont envisagés (consulter la presse nationale et le 3615 POVA), ainsi qu'une trentaine de mutations en direction de Valduc.

COMMISSION ENVIRONNEMENT DU 12 FÉVRIER 99

Le CEA a présenté la partie du rapport du Haut Commissaire à l'énergie atomique concernant Valduc (consultable à la Seiva) ; les rejets antérieurs et actuels ont été expliqués : le CEA dispose d'une autorisation de rejets radioactifs gazeux uniquement, il doit donc retraiter ses eaux usées. Le marquage de l'environnement est en partie dû aux activités passées, comme le brûlage de déchets tritiés entre 1968 et 1975 dans l'ancienne ferme de Chatellenot. Il est en baisse continue.

REPÈRES : QUALITÉ DES EAUX DE BOISSON

Recommandations de l'Organisation Mondiale pour la Santé (Genève, 1994) :

- activité Alpha totale inférieure à 100 mBq/l
- activité Bêta totale inférieure à 1 000 mBq/l
- dose effective engagée inférieure à 0,1 millisievert/an, soit pour une eau marquée uniquement par le tritium, une activité inférieure à 7 800 Bq/l.

Directive Européenne 98.83 du 3 novembre 98, prochainement appliquée en France

- activité du tritium inférieure à 100 Bq/l

LA SEIVA FAIT ÉVALUER SON AUDIENCE

Soucieuse de savoir si son existence est connue et son action appréciée ou critiquée, la Seiva a fait évaluer son impact auprès de la population par un bureau d'études indépendant. A cette fin, 127 personnes ont été interrogées, ce qui constitue un échantillon fiable de la population proche du centre de Valduc.

L'enquête a souligné l'interrogation de la population sur les réelles retombées économiques du centre de Valduc en particulier pour les entreprises locales.

Lever le voile sur Valduc...

Elle a révélé également l'inquiétude quant à la radioactivité dans l'environnement et les rejets effectués dans le passé. « La levée même à un petit niveau du secret qui entoure les activités de Valduc (sans remettre en cause le secret de la défense nationale) améliorerait immédiatement l'impact de la Seiva », note le rapport. La population souhaite par ailleurs que la Seiva effectue plus d'analyses.

La revue « Savoir et Comprendre » est bien assimilée à la Seiva, elle est parfaitement connue des habitants proches de Valduc, mais de plus en plus ignorée dès qu'on s'en éloigne.

Réaffirmer son indépendance

Sous le titre « Qui croire ? » le rapport suggère que la Seiva affirme nettement son indépendance vis-à-vis du centre de Valduc et que sa revue accueille des articles critiques.

Cependant, personne n'a contesté la légitimité et l'activité de la Seiva.

Aussi la Seiva tiendra compte des recommandations et poursuivra son action dans un souci d'indépendance, pour la transparence sur les retombées économiques et environnementales du centre de Valduc.

Alain CAIGNOL

Membre du Conseil d'Administration de la Seiva

DERNIÈRE MINUTE

Catherine Hill de l'Institut Gustave Roussy nous a fait savoir que l'article concernant l'enquête épidémiologique autour des centres nucléaires vient d'être soumis pour publication à l'*International Journal of Cancer*.

Encore quelques mois pour avoir la réponse de ce journal et on peut espérer obtenir les résultats de l'étude.

Gérard NIQUET

Président de la Seiva

**PROCHAINE
ASSEMBLÉE GÉNÉRALE
LE 5 JUILLET
À AIGNAY-LE-DUC**

Le point de vue d'un maire

La Seiva (Structure d'Échange et d'Information sur Valduc) me semble connue dans nos petites communes par l'intermédiaire de Savoir et Comprendre.

Ce bulletin me paraît souvent lu, apprécié parce qu'il dévoile un certain secret, rompt le silence et permet d'être la transparence de Valduc.

Les habitants de proximité s'interrogent toujours de savoir ce qui se fait à Valduc et s'inquiètent surtout des risques encourus.

Du fait de notre situation géographique vis-à-vis de Valduc, c'est-à-dire en limite de la zone interdite, nous nous sentons plus exposés d'où l'interrogation et le désir de connaître dans quel environnement nous vivons.

La population environnante se sent un peu plus prise en charge, écoutée par cet intervenant qu'est la Seiva qui la respecte.

La revue « Savoir et Comprendre » me semble bien perçue mais parfois bien technique. Quand on nous parle d'unités de mesure telles que des Sieverts ou Gray, c'est un langage scientifique qui ne peut certainement pas être transposé dans un langage simple, mais bien compliqué à lire et à comprendre.

Il est vrai aussi que cette structure est bien connue, chacun sait qu'elle existe

dans notre région parce que nous nous sentons concernés, sommes préoccupés par l'activité de Valduc et ses conséquences, mais est ignorée ailleurs, ce qui me semble dommage.

L'implantation du Centre de Valduc sur la commune de Salives a permis de conserver un certain nombre de familles dans la région mais actuellement ce n'est plus le cas.

La région se désertifie de jour en jour faute d'emploi et s'il est évident que des retombées économiques en terme d'activités sont réelles, il est vrai aussi qu'à l'heure actuelle la liste des personnes de proximité travaillant sur le Centre de Valduc est minime, voire nulle pour certaines communes, et pourtant certains jeunes ont les capacités requises et seraient pleinement heureux de trouver un emploi à Valduc qui leur permettrait de rester dans nos villages.

Aujourd'hui nos communes se dépeuplent en raison de l'emploi inexistant.

Amis lecteurs ne sous-estimez pas les informations précieuses que la Seiva, composée de membres bénévoles, publie, prenez conscience du travail fourni par cette structure qui s'efforce de vous transmettre tout ce que vous attendez.

Marc TUPIN
Maire d'Échalot

La Seiva a recruté son ingénieur

Pour coordonner et impulser ses activités, la Seiva a besoin d'un ingénieur chargé de mission environnement placée sous la responsabilité du Président et du Conseil d'Administration.

Depuis deux années la Seiva employait des jeunes dans le cadre d'un service national environnement. Du fait de la suppression de cette disposition, il était indispensable de trouver une solution permettant de poursuivre les actions de la Seiva. Le Conseil Général ayant compris l'importance de cet enjeu n'a pas hésité à apporter l'aide financière qui a permis de créer un emploi jeune. Nous le remercions vivement pour son soutien.

C'est ainsi que Mlle Catherine SAUT a été embauchée à partir du 22 février 1999. Elle succède aux « appelés du contingent » Arnaud BELLEVILLE et Guillaume LECAT.

Mlle SAUT est ingénieur maître en environnement et a d'ores et déjà travaillé sur diverses missions.

Une riche expérience dont bénéficiera la Seiva pour développer l'information de la population et promouvoir des études scientifiques et expertises cohérentes.

Alain CAIGNOL
Membre du Conseil d'Administration de la Seiva

Nominations

A la suite de sa ré-élection comme Sénateur de la Côte-d'Or, M. Henri Revol, membre de la Seiva, a de nouveau été nommé par le Sénat au Conseil Supérieur de la Sûreté et de l'Information Nucléaires (CCSIN) et a été élu Président de l'Office Parlementaire d'Évaluation des Choix Scientifiques et Technologiques.

RAPPEL

Savoir et Comprendre est un espace de dialogue : n'hésitez pas à nous faire part de vos remarques, suggestions ou questions, auxquelles nous répondrons.

Savoir Comprendre

Tri-annuel
Édité par la Seiva, DRIRE
15-17, avenue Jean Bertin
21000 Dijon

Tél. et Fax : 03 80 29 41 36

Responsable de la publication :
Gérard Niquet
Président de la Seiva

Directeur de l'information :
Alain Houpert
Vice-Président de la Seiva

Réalisation :
Imprimerie S'Print

Dépôt légal
et numéro ISSN : 1277-2879.

La lettre *Savoir et Comprendre* ne peut être vendue, elle peut être obtenue à la Seiva ou dans les mairies des communes avoisinant Valduc.